



# CHALLENGE SUD YVELINES

**2026**

## Règlement



Compétition interclubs amicale destinée aux joueurs membres des associations de golf suivantes :

- AGCMV (Meulan)
- AGSE (les Essarts-le-Roi)
- AS du Golf de Forges les Bains
- AS du Golf de Gif-Chevry
- AS du Golf de Rochefort
- Association Sportive des Seniors d'Antony (ASSA)
- Golf de l'Yvette
- Golf Club Vicinois
- Les Golfeurs de la Rémarde (Rochefort en Yvelines)
- Massy Golf Club
- Vélizy Golf Club
- Vivre le Golf à Magny

Le challenge est constitué de rencontres sur des terrains choisis par les associations participantes, dans le sud et l'ouest parisien.

Les rencontres, en formule amicale, se déroulent en semaine un lundi, mardi ou un vendredi.

L'objectif est de faire participer des joueurs aux index moyens à élevés.

L'outil informatique développé par notre coordinateur, Philippe BODELET, est utilisé pour gérer les rencontres et imprimer les cartes de score.

### Composition des équipes

A chaque rencontre, chaque association présente une équipe de 6 joueurs qui doivent remplir les conditions suivantes :

1. Être porteur de la licence FFG,
2. Être membre de l'association qu'elle ou il représente,
3. Être titulaire d'une déclaration d'aptitude à la pratique du golf (Questionnaire de Santé rempli sur le site FFG).

La moyenne des index de chaque équipe doit être supérieure à **25**.

Ce challenge est ouvert à tous les niveaux d'index ; cependant, par souci d'équité, tout index supérieur à 40 sera ramené à **40**.

Chaque équipe est constituée de 3 binômes.

Les parties sont formées de deux binômes d'associations différentes.

Chaque équipe désigne un capitaine pour la rencontre. Il est chargé de vérifier l'index, le questionnaire de santé et le tarif greenfee applicable pour chacun de ses joueurs.

Il n'est pas nécessaire que ce capitaine soit un joueur mais il doit être présent le jour de la rencontre.

## Formule de jeu

1. Greensome Stableford en Brut et Net sur 18 trous.
2. A l'issue de chaque rencontre, 2 classements sont établis :
  - a) en Brut
  - b) en Net

Règle d'attribution des points :

Classement du binôme	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>	9 <sup>ème</sup>	10 <sup>ème</sup>
Points attribués	26	23	20	18	16	15	14	13	12	11
Classement du binôme	11 <sup>ème</sup>	12 <sup>ème</sup>	13 <sup>ème</sup>	14 <sup>ème</sup>	15 <sup>ème</sup>	16 <sup>ème</sup>	17 <sup>ème</sup>	18 <sup>ème</sup>	19 <sup>ème</sup>	20 <sup>ème</sup>
Points attribués	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

3. Dans un premier temps, on considère le classement général en Brut, et on ne retient que le premier binôme de chaque association. On attribue à chaque association un nombre de points déterminé par la règle des points ci-dessus, en tenant compte de la position du binôme dans le classement général en Brut.
4. Dans un second temps, on considère le classement général en Net, et on retire de la liste les binômes qui ont été sélectionnés pour le classement général en Brut. On attribue aux 20 premiers binômes restants les points déterminés par la règle des points ci-dessus. Chaque association reçoit la somme des points marqués par ses binômes en Net.
5. Le score final d'une association, pour une rencontre, est donc la somme des points collectés lors des phases 3 et 4 du processus décrit plus haut.

## Détermination de l'association gagnante pour la saison

Le score de chaque association est établi :

- par addition des points obtenus à chaque rencontre ;
- en cas d'égalité des points, le départage est effectué :
  - a/ par le classement Brut obtenu à la dernière rencontre,
  - b/ par le classement Net obtenu à la dernière rencontre,
  - c/ par le plus grand nombre de 1<sup>er</sup> à chaque rencontre en Brut et en Net.

La dernière rencontre ou finale, est l'occasion d'une rencontre en formule ludique avec des joueurs d'associations différentes dans chaque binôme.

Cette rencontre est organisée par l'association victorieuse l'année précédente.

La première rencontre finale sera organisée par Les Golfeurs de la Rémarde.

## Organisation des Départs

- Chaque rencontre se déroule en shotgun avec appel des binômes, prêts à jouer à **8h30** (pour un début du jeu à 9h00).
- Si le nombre de binômes participants est impair, le duo qui doit jouer sans adversaires directs, et hors compétition, est choisi, si possible, dans l'association qui reçoit. Les hommes partent des marques jaunes et les dames des marques rouges.

La réservation et le règlement des voiturettes sont de la responsabilité exclusive des demandeurs.

## **Calendrier et tarifs des rencontres**

<b>Club</b>	<b>Date</b>	<b>Greenfee</b>	<b>Repas</b>
Forges-les-Bains	Lundi 13 avril	44€	29€
AGSE à St Quentin rouge	Vendredi 5 juin	Non-abonnés : 47€ Abonnés : 10€	29€
AGCMV à Villennes-sur-Seine	Lundi 21 septembre	Non-abonnés : 44€ Abonnés : 10€	29€
La Rémarde au Golf des Yvelines	Vendredi 16 octobre	58€	30€

***Les rencontres se voulant avant tout conviviales, la participation au repas est souhaitée et est confirmée au moment de l'inscription, avec engagement.***

Au minimum 15 jours ouvrés avant chaque rencontre, le capitaine organisateur adresse un mail à l'ensemble des capitaines et responsables d'associations pour validation des conditions :

- Horaires,
- Tarif greenfee, prise en compte ou pas d'abonnements et de tarifs particuliers,
- Droits de jeu,
- Tarif voiturettes,
- Tarif repas et menu,
- Modes de règlement acceptés par le golf et le restaurant : chèque, CB, virement, espèces.

## **Inscription**

A chaque rencontre :

- Chaque capitaine fait parvenir au coordinateur et au capitaine organisateur, au plus tard 5 jours ouvrés avant la compétition, la composition de son équipe en remplissant le fichier reçu de notre coordinateur. Une zone commentaire est prévue pour signaler les problèmes particuliers des joueurs à prendre en compte.

A réception le coordinateur en fait la synthèse et envoie à chaque association le tableau des départs et assure la gestion et communication avec le golf et le restaurant, en collaboration avec le capitaine organisateur.

- Les capitaines proclament, à la fin du repas, les binômes gagnants **en brut** et **en net** de chaque association.

- A l'issue de la rencontre, le coordinateur envoie par mail à chaque capitaine les résultats bruts et nets.

- Le capitaine de chaque équipe a la charge de régler le golf et le restaurant suivant l'un des modes de règlement acceptés, pour l'ensemble de ses joueurs.

## **Récompenses**

Les dotations des rencontres sont financées par les associations, chacune à hauteur de 60 € par an. Ces sommes sont versées, avant la première rencontre, aux Golfeurs de la Rémarde qui auront la charge de fournir les lots pour la saison.

- a) Lors de chaque rencontre, une récompense est offerte aux binômes gagnants en Brut et en Net, pour une somme forfaitaire de 50 euros (4 lots).
- b) Lors de la journée de gala, la coupe du Challenge Sud Yvelines, est remise au représentant de l'association du club vainqueur, qui la conserve pendant un an, et la remet en jeu l'année suivante. Le club qui gagne 3 fois de suite le challenge, garde définitivement la coupe. La nouvelle coupe est alors achetée. La dotation de la journée de gala se veut généreuse et récompense une majorité de joueurs. Il est conseillé de faire appel à des sponsors dans ce but.

## **Convivialité**

Dans le cas où l'attitude d'une joueuse ou d'un joueur serait en contradiction avec l'esprit de convivialité du challenge, cette personne pourrait être exclue pour les prochaines rencontres, si les capitaines des autres associations sportives sont unanimement d'accord.

## **Divers**

### **1. Organisation des départs :**

Le coordinateur transmettra le tableau global des départs au golf recevant et au capitaine organisateur.

De plus, il est souhaitable que le capitaine organisateur et le coordinateur partent des trous les plus proches, de telle sorte qu'ils puissent organiser efficacement les parties et se rendre à leur propre départ en dernier, lorsque le processus de distribution des cartes de score est terminé. La présence d'un représentant de la direction du golf est très souhaitable.

### **2. Appel des équipes**

Lors de l'appel, le capitaine organisateur veille à ce que les 2 binômes d'une même partie soient présents et fassent l'échange de leurs cartes de score devant lui.

En cas d'absence de certains joueurs, il a la responsabilité de réorganiser les parties orphelines. Si un joueur se retrouve seul, il peut jouer mais hors compétition.

### **3. Résultats**

Les scores, brut et net, de chaque binôme sont calculés par les joueurs et vérifiés par une tierce personne avant enregistrement dans notre logiciel.

Les volontaires sont les bienvenus pour réaliser ces opérations.

### **4. Interruption du jeu**

Sans information en provenance de la Direction du Golf, seule habilitée à interrompre une compétition (pour cause d'orage imminent, de terrain devenu injouable ou autre danger), les joueurs ne peuvent décider de leur propre initiative d'arrêter leur partie, sous peine de disqualification du binôme. Seul l'appel par le golf interrompt la partie.

### **5. Décisions du Comité des Capitaines**

Les décisions prises collégialement par les capitaines ne peuvent pas être remises en cause.

## **Comité de l'épreuve**

### **AGSE les Essarts-le-Roi**

Jacques BESSON

Mail : [jacques.besson@gmail.com](mailto:jacques.besson@gmail.com)  
Port : 06 68 44 57 05

### **Forges-les-Bains :**

Philippe BODELET  
**Coordinateur**

Mail : [philippe.bodelet@free.fr](mailto:philippe.bodelet@free.fr)  
Port : 06 51 93 39 03

### **AGCMV Meulan**

Patrick FEITAMA

Mail : [patrick.feitama@wanadoo.fr](mailto:patrick.feitama@wanadoo.fr)  
Port : 06 77 08 56 64

### **Vélizy Golf Club**

Denis JEGOU

Mail : [denis.jegou@gmail.com](mailto:denis.jegou@gmail.com)  
Port : 06 88 57 36 52

### **Les Golfeurs de la Rémarde :**

Jean-Marc LECERF

Mail : [jean.marc.lecerf@numericable.fr](mailto:jean.marc.lecerf@numericable.fr)  
Port : 06 08 28 95 45

Francis LEGER

Mail : [francisleger78@gmail.com](mailto:francisleger78@gmail.com)  
Port : 06 70 81 12 52